

EU BIOLABEL

Le label EU biolabel est un label européen à être apposé obligatoirement sur tous les produits biologiques. Il indique que la production se fait d'une manière respectueuse de l'environnement. L'étiquette est applicable uniquement aux produits alimentaires.

Le label est inscrit dans la législation européenne et est géré par la Commission Européenne. Le contrôle est effectué par des organismes de contrôle indépendants dans les différents États membres.

CRITÈRES

Ecologique

L'étiquette indique que les produits sont issus de l'agriculture biologique. En agriculture biologique, les engrais artificiels et les pesticides chimiques ne sont pas utilisés. Les organismes génétiquement modifiés sont interdits. Il ya beaucoup d'attention au bien-être des animaux et aux principes généraux de gestion de l'environnement. La base est formée par le règlement européen 834/2007.

L'étiquette indique que les produits sont 100% de l'agriculture biologique. Pour les produits transformés, l'étiquette indique qu'au moins 95% des ingrédients sont originaires de l'agriculture biologique.

LÉGISLATION

Règlement (CE) n ° 834/2007 (et ajustements) du Conseil du 28 juin 2007 sur la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.

Plus d'infos: <http://eur-lex.europa.eu/>

CONTRÔLE


La vérification est effectuée par des organismes de contrôle indépendants désignés par les différents Etats membres européens.

PLUS D'INFO



Le label EU biolabel est un label européen obligatoire des produits biologiques

 Téléchargez le logo

 Téléchargez cette fiche au format pdf

Le label EU biolabel est obligatoire sur tous les produits biologiques. Il est dans la pratique souvent combiné avec un ou plusieurs labels nationaux comme Biogarantie, EKO, AB biologique, ...

Surfez sur:

WWW.EC.EUROPA.EU

Infolabel.be est une initiative de [Netwerk Bewust Verbruiken vzw](#) en collaboration avec [Ecoconso](#), et avec le soutien financier de [FOD Leefmilieu](#) et de l'[FIDO](#).

